

CITYSCOOT À PARIS, DÉJÀ 8 MOIS !

Un scooter électrique en libre-accès loué toutes les 40 secondes



CITYSCOOT, le premier service de scooters électriques partagés en libre accès, fête avec succès ses 8 mois d'existence après son ouverture à Paris en Juin 2016.

Cette nouvelle solution de mobilité qui contribue à désengorger la ville, la rendre moins bruyante et moins polluée est totalement innovante et entièrement connectée. Elle s'utilise avec une simple application smartphone, **sans abonnement, sans clef, sans carte magnétique, sans borne de réservation ni de recharge...**

UNE LOCATION TOUTES LES 40 SECONDES

Depuis le lancement du service, déjà **150 000 trajets** ont été effectués à bord de nos scooters électriques, dont 50 000 depuis le 1^{er} janvier, marquant une forte accélération. Le déploiement de la flotte et l'arrivée des beaux jours augmentent chaque jour davantage le réflexe d'opter pour un Cityscoot : désormais, **un scooter est loué toutes les 40 secondes.**

L'OBJECTIF DE 1000 SCOOTERS ATTEINT DÈS LE MOIS D'AVRIL 2017

Aujourd'hui, déjà **700 scooters sont répartis dans tout Paris intra-muros**, la zone de service ayant été élargie fin décembre 2016. La flotte croît continuellement et l'objectif annoncé de **1000 scooters sera atteint d'ici le mois d'avril** et sera porté à **1500 fin 2017.**

DÉJÀ 20 000 UTILISATEURS

Se déplacer rapidement d'un point A à un point B, sans être contraint de faire un détour par une borne de stationnement, en silence, sans polluer et à la demande est une expérience que nos 20 000 utilisateurs décrivent comme grisante et addictive !

Preuve de cet engouement pour ce nouveau mode de transport : **83% des utilisateurs du service se déclarent très satisfaits du service et 90% le recommandent à leurs proches***.

90% des utilisateurs sont des hommes (en phase avec la moyenne nationale de motards et scooteristes : 85%**), **habitant et/ou travaillant à Paris**.

30% d'entre eux recourent au service au moins une fois par semaine. Si 25% possèdent leur propre scooter, ils sont **11% à avoir fait de Cityscoot leur principal moyen de transport à Paris**. Les 2/3 des utilisateurs affirment que Cityscoot leur permet de faire des **trajets moins polluants, plus agréables, plus rapides** avec **des connexions simplifiées**.

DES TRAJETS « DERNIER KILOMÈTRE »

La **distance moyenne parcourue par trajet est de 4 km** (l'équivalent de la distance Bastille-Concorde), pour **une durée moyenne de 15 minutes**.

51% de nos utilisateurs déclarent emprunter un Cityscoot en complément d'un autre moyen de transport dans le même trajet (multi modalité) et 30% utilisent un Cityscoot en alternance avec d'autres modes de transport.

ÉLARGISSEMENT DES HORAIRES DE 7 HEURES DU MATIN À MINUIT

Au vu du très faible nombre d'incidents mineurs constatés depuis le lancement du service et afin de répondre à la demande de nos utilisateurs, les Cityscoot seront désormais disponibles 7 jours sur 7 de **7h00 à minuit dès le mois de mars**, au lieu de 23h00 aujourd'hui, toujours dans des conditions de sécurité et d'assistance optimales.

EXPANSION À D'AUTRES VILLES EN FRANCE ET EN EUROPE

Après avoir concentré ses efforts de déploiement dans la capitale, Cityscoot prévoit dès 2017 **d'élargir la zone de service à certaines communes limitrophes**. Les villes de **Levallois-Perret** et de **Neuilly-sur-Seine**, dans lesquelles une forte demande a été identifiée, pourraient être les premières à accueillir le service **dans les prochaines semaines** en raison de leur proximité avec le centre logistique de Cityscoot (Paris 17^{ème}).

Cityscoot prévoit également son **déploiement rapide dans deux métropoles du Sud de la France et envisage déjà l'Europe** : « *Nous regardons avec attention l'Italie, la Patrie du Scooter. Nous sommes convaincus du potentiel de certaines grandes villes du Nord telles que **Milan** et **Turin**, qui rassemblent tous les critères requis pour y mener une expérimentation dès cette année.* », précise Bertrand Fleurose, Fondateur et PDG de Cityscoot.

UNE STARTUP FRANÇAISE TECHNOLOGIQUE EN FORTE CROISSANCE

Société privée créée en mars 2014, Cityscoot a lancé son service à Paris le 21 juin 2016. Avec plus de 40 collaborateurs recrutés en CDI depuis 8 mois, Cityscoot est aujourd'hui l'une des startups françaises de la French Tech les plus créatrices d'emplois.

DES PARTENAIRES DE PREMIER PLAN

Caisse des Dépôts

En octobre 2016, la Caisse des Dépôts a pris une participation de 10,2% du capital. L'objectif de cet investissement est d'accompagner Cityscoot dans son déploiement à Paris et dans d'autres métropoles françaises et européennes, afin de diminuer l'empreinte écologique du transport au cœur des villes.

LeasePlan

LeasePlan est le leader mondial de la location longue durée de flottes de véhicules. En tant que Fournisseur Officiel de Cityscoot, il garantit le déploiement rapide et volumique des scooters dans les villes ciblées par Cityscoot.

Allianz

Allianz, acteur clé de l'économie collaborative, est l'assureur de Cityscoot. En cas de sinistre, c'est l'assurance tous risques souscrite par Cityscoot auprès d'Allianz France qui entre en jeu, couvrant intégralement le conducteur durant toute la durée de location du scooter.

Cityscoot est membre de l'AVEM, de l'AVERE et du Pôle de compétitivité MOV'EO.

** Enquête Cityscoot réalisée en janvier 2017 auprès de 3800 utilisateurs*

*** [Mobilités professionnelles en 2013 : déplacements domicile - lieu de travail](#)*

Contact Presse :

Vincent Bustarret - presse@cityscoot.eu - 06 70 17 74 82

Visuels HD : [cliquez ici](#)

Informations et inscriptions sur www.cityscoot.eu

Retrouvez toute notre actualité sur [Facebook](#) & [Twitter](#)

